

## Règlement de la bibliothèque Communale de Saint-Gilles

Article 1<sup>er</sup>. - La bibliothèque communale établie dans une salle de l'école Communale rue du Fort  
lucie sous la direction du Collège d'Eschornal.

Article 2. - Elle est ouverte le dimanche de 9 heures du matin à 1 heure de relevée, le mardi  
tous les jours de chaque semaine de 7 à 9 heures du soir.

Article 3. - Un bibliothécaire nommé par le Conseil Communale est chargé de dresser le catalogue.

Article 4. - Le catalogue contient

a. - Le titre de l'ouvrage.

b. - Le nom de l'auteur.

c. - Le nom du donateur.

Article 5. - Chaque volume sera revêtu du sceau Communale et portera le n<sup>o</sup> d'ordre de ce  
volume.

Article 6. - Un double des catalogues sera déposé à la maison Communale.

Article 7. - Le bibliothécaire tient indépendamment de catalogue, un registre spécial pour le  
mont de la bibliothèque.

Ce registre contient :

a. - Le titre de l'ouvrage prêté.

b. - Le numéro du catalogue.

c. - La date de la sortie de l'ouvrage.

d. - Le nom, la profession et l'adresse de l'emprunteur.

e. - Une colonne d'observations.

Article 8. - Le bibliothécaire veille à la conservation des livres & du mobilier de la salle.

Article 9. - Tout habitant de la Commune qui désire obtenir un livre en lecture, doit signer  
après de chaque volume sur le registre tenu en conformité de l'article 7.

Article 10. - Le lecteur ne peut conserver un livre plus de huit jours sans l'autorisation du bibliothécaire.

Article 11. - Les ouvrages d'arts, de lois, etc. ne peuvent être communiqués au dehors.

Article 12. - Le bibliothécaire ne pourra confier à la même personne plus d'un volume à la fois.

Article 13. - Il est tenu des ouvrages demandés en lecture, et qui ne sont point portés au dépôt.

Article 14. - Les ouvrages pourront être refusés, aux personnes qui en auraient faites malicieusement.

Article 15. - Les lecteurs sont tenus de restituer les ouvrages à la première demande qui leur  
est faite.

Article 16. - Le 1<sup>er</sup> Septembre de chaque année le bibliothécaire adresse au Collège des Bourgs  
& Eschornal, un rapport sur l'état de la bibliothèque & dressera l'inventaire du mobilier.

Article 17. - Il est expressément défendu de fumer ou de jouer dans le local.

Article 18. - Le bibliothécaire a la police de la salle; quiconque en troublerait l'ordre pourra  
être expulsé temporairement.

Article 19. - Il appartient au Collège d'Eschornal de prononcer sur l'exclusion définitive.

Article 20. - Le Collège des Bourgs & Eschornal veille à l'observation du présent règlement.

Le Secrétaire,  
1871 J. R. Verbeke

Le Collège  
des Bourgs & Eschornal  
1871 J. E. Frenay.

# L'Histoire de la

La Bibliothèque populaire existe depuis 1865.

Elle est située dans les locaux d'une école communale,  
Rue du Fort.

La  
B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les livres sont rangés  
par numéro d'inventaire  
et les lecteurs doivent  
choisir les ouvrages  
par l'intermédiaire de  
fichiers.

## Le prêt est gratuit pour tous

Un lecteur  
peut emprunter  
un seul livre  
à la fois pour  
huit jours.

Tous les livres sont reliés.

A cette époque la bibliothèque ouvre trois fois par  
semaine, à raison de deux heures par séance  
soit 6 heures.

B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e

# L'Histoire de la Bibliothèque ...

En 1907, la bibliothèque populaire se trouve au numéro 1 du Parvis de Saint-Gilles.

La  
B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e  
P  
o  
p  
u



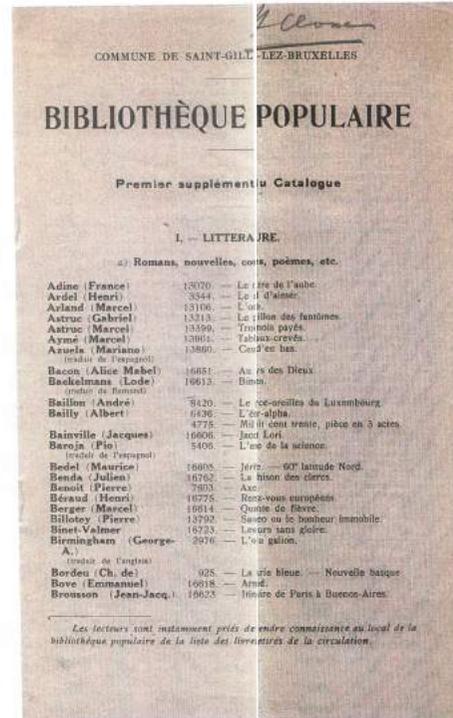
Toujours ouverte trois séances par semaine  
et toujours pas en libre accès  
la bibliothèque édite un catalogue de son fonds.

Cinq employés communaux gèrent ce service mais seul le responsable détient le "certificat d'aptitude à fonctionner en bibliothèque publique".

"Le catalogue permettait aux lecteurs de faire leur choix tranquillement chez eux et aux personnes impotentes d'envoyer un voisin prendre les livres qu'ils désirent lire, le catalogue sur fiches n'ayant pas le succès espéré".

Les bibliothécaires

La  
P  
o  
p  
u  
l  
a  
i  
r  
e  
B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e



VOUS POUVEZ VOUS RENDRE COMPTE de l'ancienneté de la bibliothèque à cette époque en observant les documents présentés dans les vitrines de l'exposition : anciens registres, fichiers, fiches, etc.

4000 livres en 1907

18 000 livres en 1949

Tous les deux ans,  
un supplément est édité et vendu

Toutefois les conditions de prêt restent strictes  
(un seul livre pour huit jours).

# L'Histoire de la Bibliothèque . . .

En 1959,  
elle déménage  
dans des locaux modernes au  
n°134 de la Chaussée de Waterloo

La  
B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
a  
l  
e



Changement de nom  
de "bibliothèque populaire"  
elle devient  
"BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE"

N° 30

COMMUNE DE SAINT-GILLES-LEZ-BRUXELLES

Bibliothèque populaire.  
Dénomination. Modification.

RAPPORT AU CONSEIL

MESDAMES, MESSIEURS,

La bibliothèque communale pour adultes porte, depuis de nombreuses années, le titre de « bibliothèque populaire ».

Il serait souhaitable de modifier l'appellation de cette institution à l'occasion de son prochain transfert dans ses nouveaux locaux sis chaussée de Waterloo. En effet, cette dénomination n'indique pas suffisamment le caractère officiel et communal de la bibliothèque.

Il serait plus indiqué de la dénommer « bibliothèque communale ».

Nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, de modifier en conséquence l'appellation de la bibliothèque et d'adopter à cette fin la délibération ci-après :

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la bibliothèque communale pour adultes porte, depuis de nombreuses années, le titre de « bibliothèque populaire » ;

Attendu que cette dénomination n'indique pas suffisamment le caractère officiel et communal de cette institution et qu'il serait souhaitable de modifier cette appellation ;

Attendu qu'il serait plus indiqué de dénommer cet établissement « bibliothèque communale » ;

Vu le rapport présenté au nom du Collège ;

DECIDE :

Article unique. — Désormais, la bibliothèque populaire pour adultes sera dénommée « bibliothèque communale ».

L'Échevin de l'instruction publique  
et des beaux-arts,  
M. CARPEAUX.

28 janvier 1959.

Malgré les recommandations  
de l'inspecteur des Bibliothèques Publiques,  
le lecteur  
doit toujours consulter  
les fichiers  
et remplir un document  
avec les numéros d'inventaire  
des livres désirés.

# Bibliothèque . . .

A l'époque, il est vrai que

Bibliothèque moderne

rime aussi avec libre accès.

L'inauguration  
de la nouvelle  
bibliothèque  
communale de  
Saint-Gilles

Installée, depuis 1907, au  
Parvis de Saint-Gilles, la  
bibliothèque communale de  
Saint-Gilles s'est enrichie au  
point que les locaux occupés  
étaient devenus trop restreints  
pour contenir ses innombrables  
collections.  
Un transfert dans des installations  
meilleures appropriées s'imposait  
donc. La concentration des  
services en régime libéral, les  
bureaux du service du gaz, 134,  
chaussée de Waterloo, elle  
en a permis la réalisation.

L'inauguration des nouveaux  
locaux a eu lieu, samedi après-  
midi, au cours d'une cérémonie à  
laquelle assistaient de  
nombreuses personnalités.

M. Franck prononça  
l'allocution d'ouverture.  
Rétrocédant l'histoire de la  
bibliothèque, il se réjouit de constater  
que, en dépit des attraits modernes,  
l'homme continuait à  
consacrer une part importante de  
ses loisirs à la lecture. Appuyant  
ses dires par des chiffres, il  
signala que la bibliothèque  
compte actuellement plus de  
20 000 œuvres de tous genres, le  
nombre de prêts annuels étant  
monté à 32 000.

La visite des locaux par les  
autorités et le public suivit.

Une soirée culturelle

Voulant donner plus de  
signification à la manifestation,  
l'administration y ajouta une  
soirée culturelle, placée sous le  
souverain de Jules Destrée, le  
promoteur de la création des  
bibliothèques publiques.

Se déroulant à l'hôtel  
communal, la soirée comportait  
une causerie et une partie  
artistique.

M. Carpeaux, échevin de l'instruction  
publique, rappela que la  
première bibliothèque ouvrière fut  
inaugurée en 1900, à Marcinelle,  
grâce à l'appoint du "Fonds  
Destrée" et présenta le  
conférencier, M. Albert Guislain,  
homme de lettres et membre de  
l'Académie royale de langue et  
de littérature françaises, et les  
artistes.

M. Guislain exalta la figure de  
Jules Destrée avec le ferveur d'un  
disciple, peignant l'homme sous  
tous ses aspects et magnifiant son  
œuvre politique, littéraire et  
professionnelle.

La "cantate Havila" interprète  
des extraits de Vivaldi, Haydn et  
Dvorak, faisant honneur à sa  
réputation.

in "Le Soir" 16 juin 1959.

en  
1959



650 lecteurs  
20 000 livres  
32 000 prêts

La  
B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
a  
l  
e

# L'Histoire de la Bibliothèque ...

Fin des années septante

la Bibliothèque communale s'installe au

25 de la rue du Fort.



Le règlement ne change pas,

les livres ne sont toujours pas librement accessibles

au public.

Le passage obligé par le catalogue et/ou le

Bibliothécaire reste d'application.

Mais de plus en plus  
de bibliothèques revoient  
leur fonctionnement  
et mettent sur pied  
un système de libre accès,  
qui permet au lecteur  
de circuler  
dans les rayons  
où les livres sont classés  
par matières.



1030 lecteurs en 1981

811 lecteurs en 1982

N'ayant pas la même vision des choses, la Bibliothèque communale  
perd de plus en plus de lecteurs,  
elle commence à  
péricliter...

La

B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
a  
l  
e

La

B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
a  
l  
e

# L'Histoire de la Bibliothèque ...

## Nouveau déménagement

Au début des années 80, destination :  
108 rue de l'Hôtel des Monnaies.

En 1985, un employé communal gère seul la  
bibliothèque qui est ouverte au public le  
mercredi soir et un vendredi sur deux.

En 1987, la bibliothèque  
perd la reconnaissance de la Communauté Française  
parce qu'elle ne répond pas aux critères exigés :  
pas de classement par matières,  
pas assez d'heures d'ouverture  
et pas de salle de lecture.



En 1989, une bibliothécaire diplômée est engagée.  
Elle réorganise complètement la bibliothèque.

Une deuxième bibliothécaire est engagée en 1990.

- 15.000 ouvrages sont indexés, étiquetés, et prêtés en libre-accès,
- Une salle de lecture comprenant 700 ouvrages de références est mise à la disposition du public
- Au lieu de 3 heures d'ouverture par semaine, la bibliothèque est d'abord accessible 10 heures par semaine puis 20 heures.
- Les locaux sont rafraîchis, on acquiert de nouvelles étagères, un comptoir de prêt, un copieur...
- On organise des animations



La  
B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
a  
l  
e

La  
B  
i  
b  
l  
i  
o  
t  
h  
è  
q  
u  
e  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
a  
l  
e

# L'Histoire de la

De la Maison HOGUET à La Maison du Livre

C'est en décembre 1997 que la Bibliothèque s'installe dans la prestigieuse Maison Hoguet, au 24-28 rue de Rome, un bâtiment style Art-Déco entièrement rénové.

La

B  
i  
B  
i  
o  
t  
h  
è  
r  
e  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
a  
l  
e

En 1928 Jean Hoguet, propriétaire d'une maison de couture en pleine expansion décide de transformer son atelier de confection acquis en 1921 et situé rue de Rome et d'y installer ses appartements privés. A cette fin il achète les deux maisons adjacentes et confie à l'architecte forestois Georges UGO la tâche de réaliser ce magnifique bâtiment d'architecture industrielle de style Art Déco.

L'immeuble comprend un rez-de-chaussée avec deux entrées ainsi que quatre étages- les appartements privés indépendants du reste du bâtiment occupaient le premier qui accueille actuellement la section jeunesse. Les trois autres étages étaient destinés à une fonction industrielle. La grande salle du deuxième étage est surplombée de deux autres niveaux (actuellement la section adultes) aménagés de mezzanines et de galeries ornées de balustrades métalliques Art Déco. L'immeuble est surmonté de lanterneaux offrant des puits de lumière zénithale éclairant l'intérieur. L'immeuble servit, jusqu'à la fin des activités de la Maison Hoguet en 1966, d'ateliers de confection, de retouche et de stock.\*

A son décès en 1970, Jean Hoguet philanthrope sans descendance lègue le bâtiment à la Commune de Saint-Gilles afin qu'elle lui donne une affectation Culturelle.

\* d'après un texte de Philippe Biquet du Cercle d'histoire de Saint-Gilles

# Bibliothèque ...

De La Maison HOGUET à La Maison du Livre

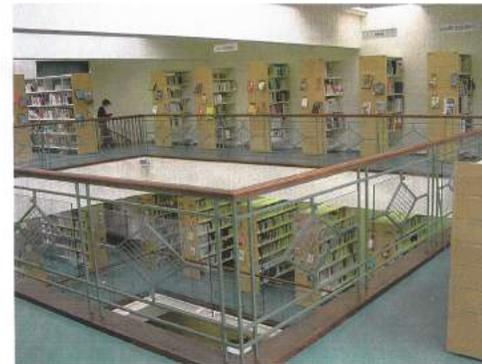
L'immeuble longtemps laissé à l'abandon va être rénové dans le respect du style de l'époque.

La Commune de Saint-gilles décide de la création de La Maison du Livre qui abrite aujourd'hui la Bibliothèque communale et l'asbl "La Maison du Livre".

La

B  
i  
B  
i  
o  
t  
h  
è  
r  
e  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
a  
l  
e

La Commune donne ainsi un cadre prestigieux aux ambitions des Bibliothécaires.



C'est un beau pari .

Il faut acquérir du mobilier neuf, organiser les collections de livres, réaliser une signalisation efficace et élégante, acheter des ordinateurs et enfin mener à bien l'informatisation de l'ensemble des services de la Bibliothèque.

Pari relevé lorsque le prêt informatisé démarre dès la fin 2000 dans un écoin entièrement dédié au Livre.